



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Préparation d'urgence pour les animaux de ferme



Connaissez les risques



Préparez un plan



Ayez une trousse



72
HEURES

Canada

VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?

NOS PARTENAIRES

Cette publication a été conçue par Sécurité publique Canada, en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, Environnement Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Association canadienne des médecins vétérinaires ainsi que les provinces et les territoires.

Scannez ce code à l'aide de votre téléphone mobile pour visiter **www.Preparez-vous.ca**.



Cette brochure est également offerte dans divers formats (audio, braille, gros caractères et texte électronique). Pour commander, composez le 1-800-O-Canada (1-800-622-6232);
ATS : 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada 2011

N° de catalogue : PS4-71/2011F-PDF

ISBN : 978-1-100-95804-0

Imprimé au Canada

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
ÉTAPE 1 : CONNAÎTRE LES RISQUES ET SE PRÉPARER	2
Se préparer à abriter les animaux sur place	2
Se préparer à évacuer les animaux	3
Au moment de quitter la ferme	5
Se préparer	5
ÉTAPE 2 : PRÉPARER UN PLAN D'URGENCE	8
ÉTAPE 3 : PRÉPARER UNE TROUSSE D'URGENCE POUR UNE FERME	9



INTRODUCTION

Savez-vous comment protéger vos animaux de ferme des risques que représentent les catastrophes naturelles, notamment l'effondrement d'étables, les froids glacials, les inondations, la déshydratation et l'électrocution?

Des feux d'étables aux déversements de matières dangereuses et aux catastrophes naturelles, les situations d'urgence nécessitent généralement la prise de mesures spéciales pour abriter les animaux de ferme, le bétail et la volaille, pour en prendre soin ou pour les transporter.

Protégez vos animaux, vos biens et votre entreprise en prenant des précautions dès maintenant, quels que soient les risques présents dans votre région. Vous pourrez obtenir de plus amples renseignements et de l'aide supplémentaires auprès de votre vétérinaire.

Cette publication concerne les interruptions des services normaux dues aux conséquences de situations d'urgence liées à des catastrophes naturelles. Elle n'adresse pas les situations d'urgences liées aux maladies animales. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la prévention, préparation ou réponse aux situations d'urgences liées aux maladies animales communiquez avec votre vétérinaire, votre représentant provincial en agriculture ou le bureau de l'Agence canadienne d'inspection des aliments de votre région.

ÉTAPE 1 : CONNAÎTRE LES RISQUES ET SE PRÉPARER

Bien que les conséquences de situations d'urgence puissent être similaires, connaître les risques propres à votre collectivité et à votre région vous aidera à être mieux préparé. Il est encore plus important de connaître les risques présents dans votre région si vous vivez sur une ferme et que vous élevez des animaux ou de la volaille.



Se préparer à abriter les animaux sur place

Si vous restez sur les lieux de votre propriété durant une situation d'urgence, vous devez décider si vous confinez le gros bétail dans un abri présent sur place ou si vous le laisserez à l'extérieur.

Examinez votre propriété afin d'y repérer le meilleur endroit pour abriter les animaux. Assurez-vous que les animaux ont accès à des zones surélevées en cas d'inondation, ainsi qu'à de la nourriture et à de l'eau saine.

Si votre surface de pâturage répond aux critères ci-dessous, il est possible qu'il soit plus indiqué d'y envoyer votre bétail que de l'évacuer. Un pâturage est sécuritaire s'il :

- Ne comporte que des espèces d'arbre indigènes (les espèces d'arbre exotiques peuvent facilement se déraciner);
- Ne présente aucune ligne aérienne de transport d'électricité ni aucun poteau électrique;



- Ne contient aucun débris ni aucune source de débris transportés par le vent;
- Ne comprend aucune clôture de barbelés (les clôtures grillagées constituent la meilleure option);
- S'étend sur une surface ouverte d'au moins une acre (0,4 hectare). Les animaux pourraient ne pas être capables d'éviter les débris transportés par le vent dans un espace plus restreint.

Assurez-vous de disposer de suffisamment de nourriture et des fournitures essentielles pour subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille pendant au moins 72 heures (3 jours).

Si votre propriété ne répond pas à ces critères, vous devez envisager la possibilité d'une évacuation de vos animaux, mais uniquement si votre vétérinaire ou les fonctionnaires locaux chargés de la gestion des urgences vous le conseillent.



Se préparer à évacuer les animaux

- Communiquez avec les autorités locales chargées de la gestion des urgences et familiarisez-vous avec au moins deux voies d'évacuation possibles. Familiarisez tous les membres de votre famille et tous vos employés avec vos plans d'évacuation.
- Prenez à l'avance des dispositions pour avoir accès à un lieu pouvant abriter vos animaux. Planifiez à l'avance et travaillez en collaboration avec votre collectivité pour déterminer des abris sûrs pour les animaux, comme les champs de foire, d'autres fermes, les champs de courses ou les centres d'exposition.
- Assurez-vous qu'il y a suffisamment de fournitures médicales et de nourriture disponibles pour les animaux à destination.
- Soyez prêt à partir dès que l'évacuation est ordonnée. Dans le cas d'une situation d'urgence évoluant lentement, comme un ouragan, prévoyez évacuer votre ferme au moins 72 heures avant que les vents violents se lèvent, spécialement si vous

devez tirer une remorque de grande taille, comme une remorque pour les chevaux. Il peut être impossible d'évacuer une lourde charge de façon sécuritaire lorsque des vents violents soufflent. De plus, il est possible que pendant la situation d'urgence les routes soient accessibles uniquement aux véhicules des services d'urgence et qu'elles soient interdites à la libre circulation.

- Mettez en place le nécessaire pour un transport sécuritaire. Vous devrez avoir accès à des camions, à des remorques et à d'autres véhicules adéquats pour le transport de chaque type d'animaux, et des chauffeurs ainsi que des personnes d'expérience dans le traitement des animaux devront également être disponibles. Il se peut que vous ayez besoin d'une rampe de chargement mobile pour le chargement et le déchargement des animaux.
- Si les animaux sont évacués vers un emplacement centralisé comme un champ de foire afin d'être abrités avec d'autres animaux dont l'état sanitaire est inconnu, efforcez-vous de prendre les précautions ci-dessous :
 - Veillez à ce que vos animaux soient clairement identifiés (avec, par exemple, des étiquettes d'oreille ou des marques) afin que vous puissiez les distinguer des animaux des autres fermiers.
 - Minimisez les contacts entre des animaux provenant de différents endroits.
 - Préservez la nourriture et l'eau des animaux de tout contact avec des animaux sauvages et des oiseaux. Vérifiez l'état sanitaire et le statut d'immunisation des animaux qui seront en contact.
 - Manipulez les animaux morts de manière à minimiser les risques de propagation des maladies contagieuses.
 - Surveillez la santé et le bien-être des animaux quotidiennement, qu'ils soient enfermés dans un abri sur place ou qu'ils aient été évacués. Demandez conseil à un vétérinaire ou faites appel à ses services si vous croyez qu'un animal pourrait être malade.



- Dans le cas de vaches laitières, de l'équipement de traite devra être disponible dans le lieu où les animaux seront logés (s'il y a lieu). Le lait des vaches de différents troupeaux peut devoir être conservé séparément. Les entreprises responsables de la collecte du lait devront être avisées de l'endroit où elles doivent aller le chercher.

Que vous ayez évacué vos animaux ou que vous les ayez enfermés dans un abri sur place, assurez-vous d'avoir des clôtures et des box adéquats et sécuritaires pour séparer et grouper les animaux de façon appropriée.



Au moment de quitter la ferme

- Assurez-vous de couper l'alimentation en électricité de votre ferme. Vous pouvez normalement le faire à partir d'une colonne d'alimentation située dans la ferme.



Se préparer

- Assurez-vous que tous vos animaux sont identifiés visiblement et de façon durable, et que vous détenez une preuve de propriété pour chacun.
- Renforcez votre maison, votre étable et vos annexes avec des armatures de protection contre les ouragans ou à l'aide d'autres moyens. Effectuez régulièrement des inspections de sécurité de l'ensemble des commodités, des bâtiments et des installations de votre ferme.
- Si possible, retirez tous les barbelés et envisagez de modifier de façon permanente la trajectoire des clôtures de manière à ce que les animaux aient accès à une zone surélevée en cas d'inondation et à des zones basses en cas de vents violents.
- Repérez des sources d'électricité et d'eau de rechange. Il peut être essentiel de disposer d'une génératrice et d'un approvisionnement en carburant entreposé de façon sécuritaire, surtout si vous devez utiliser de l'équipement



de traite ou si le bien-être de vos animaux nécessite l'utilisation d'autre matériel électrique. Toute génératrice doit être mise à l'essai régulièrement afin de s'assurer qu'elle fonctionnera au moment où elle sera requise.

- Installez une pompe à bras et procurez-vous des récipients assez grands pour abreuver vos animaux pendant au moins une semaine. Restez vigilant, car il est possible que l'eau de puits ou l'approvisionnement en eau de la municipalité soit contaminé.
- Bouchez tout puits abandonné situé sur le site. La méthode exacte pour boucher un puits varie en fonction de la réglementation de chaque province ou territoire. Sans égard à la méthode employée, cette précaution vise à empêcher que l'eau contaminée se déverse dans l'eau souterraine. Il est également important de vérifier que l'eau des puits de production est à l'abri des eaux d'inondation. Il peut être nécessaire de décontaminer les puits après une inondation.
- Fixez solidement ou enlevez tout objet qui pourrait être emporté par le vent. Prenez l'habitude de fixer solidement les remorques, les réservoirs de propane et tout autre objet de grande taille. Si vous avez des auges ou tout autre récipient de grande taille, remplissez-les d'eau avant que souffle un vent violent. Ainsi, ils ne seront pas emportés par le vent et ils constitueront des sources d'eau supplémentaires.
- Si vous utilisez des lampes à rayons infrarouges ou d'autres éléments de machinerie fonctionnant à l'électricité, assurez-vous que le câblage est sécuritaire et qu'aucun débris inflammable n'est exposé à une source de chaleur.
- Étiquetez les matières dangereuses et rangez-les toutes dans un endroit sécuritaire. Transmettez aux autorités locales chargées de la gestion des urgences, des incendies et des opérations de sauvetage les renseignements concernant l'emplacement de toute matière dangereuse sur votre propriété.



- Enlevez les vieux déchets brûlés, car ils constituent une source possible de matières dangereuses qui durant une inondation risquent de s'écouler vers les cultures, les réserves de nourriture pour les animaux, les sources d'eau et le pâturage.
- S'il y a menace d'inondation, assurez-vous que les fosses ou les réservoirs à purin sous terre sont maintenus à moitié plein d'eau ou d'un autre liquide afin qu'ils ne soient pas endommagés ou emportés à la dérive par la montée des eaux souterraines.
- Les produits chimiques doivent être entreposés dans des endroits sécurisés, de préférence sur un sol surélevé ou sur une étagère au-dessus du sol. Ces endroits doivent être protégés de manière à ce qu'aucun écoulement ni aucun suintement ne puissent entraîner un déversement.



ÉTAPE 2 : PRÉPARER UN PLAN D'URGENCE

Préparez un plan d'urgence visant à protéger vos biens, vos installations et vos animaux. Dressez une liste des numéros de téléphone à composer en cas d'urgence, comprenant notamment les numéros de vos employés, de vos voisins, de votre vétérinaire, du centre antipoison, des organismes bénévoles locaux et des ressources locales pour abriter vos animaux, en prendre soin, les surveiller ou en assurer le transport.

Ajoutez à la liste le numéro d'une personne-ressource qui vit dans une autre localité et n'est pas susceptible d'être touchée par la même situation d'urgence. Assurez-vous que tous ces renseignements font l'objet d'un document écrit et que votre personne-ressource et chaque personne présente sur les lieux de votre ferme en possèdent une copie.

Révissez, mettez à l'épreuve et mettez à jour régulièrement votre plan, vos fournitures et vos renseignements d'urgence.





ÉTAPE 3 : PRÉPARER UNE TROSSE D'URGENCE POUR UNE FERME

Préparez une trousse d'urgence de manière à ce que toutes les fournitures d'urgence soient rassemblées à un même endroit. Ensuite, informez tout le monde de son emplacement. Vérifiez le contenu de cette trousse régulièrement et mettez-la à jour au besoin. La trousse doit comprendre les éléments ci-dessous, et tout autre élément correspondant à vos besoins propres :

- Une liste à jour de tous vos animaux comprenant leur emplacement et les renseignements concernant leur nourriture, leur immunisation et les tests qu'ils ont subis. Ces renseignements doivent être disponibles à plusieurs endroits dans la ferme.
- Le matériel nécessaire pour identifier vos animaux de façon provisoire, comme des cols en plastique et des marqueurs permanents permettant d'inscrire sur les cols votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.
- Une trousse de premiers soins de base.
- Du matériel de traitement des animaux comme des licous, des cages, des couvertures et des outils appropriés pour chaque type d'animaux. Ce matériel doit comprendre des coupe-boulon qui vous permettront de libérer rapidement les animaux en cas d'urgence.
- De l'eau, de la nourriture pour les animaux et des seaux. Les fournitures et les outils requis pour l'assainissement.



- Du matériel d'urgence comme un téléphone cellulaire, des lampes de poche, des radios portatives pouvant syntoniser Radiométéo Canada ou une autre chaîne de radio indiquant la météo, des piles. Les fréquences de diffusion de Radiométéo et les numéros de téléphone permettant d'obtenir de l'information météorologique au niveau local.
- Tout autre article de sécurité et d'urgence pour vos véhicules et vos remorques.
- De la nourriture, de l'eau et des fournitures d'urgence pour votre famille.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la préparation en cas de situation d'urgence, visitez le site Web **www.Preparez-vous.ca**, composez le 1-800-0-Canada ou suivez-nous sur Twitter **@Preparez_Vous**.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les interventions d'urgence dans les situations de catastrophes naturelles ou causées par l'activité humaine où des animaux sont en cause, visitez le site Web de l'Association canadienne des médecins vétérinaires : **www.veterinairesauCanada.net**.

Cette publication a été conçue par Sécurité publique Canada en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, Environnement Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Association canadienne des médecins vétérinaires ainsi que les provinces et les territoires.





**VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?**

www.Preparez-vous.ca